

Véhicules Nautiques à Moteur (VNM)



Maîtrisez votre engin !
Évolution très lente à moins
de 300 mètres de la côte.



Portez un gilet !

Pratiquants - Loueurs - Encadrants :
respectez et faites respecter ces règles de sécurité



Attention aux chutes
des passagers par l'arrière !



Risques de lésions **GRAVES**
dus à l'exposition au jet
puissant de la turbine
de propulsion.



Exigez le port
d'un bermuda
en néoprène
par vos passagers !



Suivez l'actualité des affaires maritimes : www.linkedin.com/company/mer-gouv